APPUY CRÉATEURS
Coopérative d'Activités et d'Emploi

COMMUNIQUE DE PRESSE

6 novembre 2015

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI

LE SALARIÉ ENTREPRENEUR EST NÉ

Créées il y a 20 ans, les coopératives d'activités et d'emploi (CAE) ont inventé l'entrepreneuriat salarié, une nouvelle façon de vivre son travail, en conciliant le meilleur du salariat et le meilleur de l'entrepreneuriat.
La loi du 31 juillet 2014, qui les reconnait enfin, s'appliquera au 1er janvier 2016. Suite à la sortie du décret d'application du 27 octobre 2015, le principal réseau des CAE en France COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE, dont APPUY CREATEURS est sociétaire, salue la concrétisation d'une loi majeure pour le développement du travail nouvelle génération, qui valorise la liberté individuelle sans renoncer à la solidarité collective.

On compte aujourd'hui près de 10 000 entrepreneurs salariés, dont 7000 via COOPERER POUR ENTREPRENDRE.

Chaque année, APPUY CREATEURS accompagne plus de 300 entrepreneurs salariés dans le développement de leur activité.

Quelques créateurs d'Appuy lors de la dernière Assemblée Générale de la Coopérative

TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT : VERS UNE SOCIETE DESIRÉE

Les CAE ont pris la mesure de l'évolution profonde du travail en France, marquée par le recul du salariat et la montée du travail autonome, choisi ou contraint, faute d'emploi salarié disponible. Elles permettent à chacun de s'épanouir dans son travail, en développant ce qu'il aime et sait faire, à son propre rythme et sans renoncer, bien au contraire, aux sécurités collectives.

- **Les entrepreneurs salariés sont des entrepreneurs** : ils sont autonomes dans le développement de leur activité, et accompagnés pour y parvenir.
- **Les entrepreneurs salariés sont des salariés** : ils bénéficient donc à ce titre de la protection sociale mais également de services mutualisés renforcés qu'ils ne pourraient pas s'offrir seuls et qui leur ouvrent de nouvelles perspectives (gestion comptable et sociale de leur activité, assurance professionnelle, outils de gestions, actions commerciales communes, échanges de pratiques, formations, garde d'enfant partagée…)
- **Les entrepreneurs salariés sont des associés** : la CAE leur offre la possibilité de développer également leur outil de production, c'est-à-dire la coopérative elle-même, en devenant sociétaire et en participant pleinement aux décisions de la façon la plus égalitaire : 1 personne = 1 voix.
- **Les entrepreneurs salariés sont tous différents** : digital manager, jardinier, consultante internationale, développeuse de vélos en libre-service, professeur de danse, assistant commercial : dans les CAE, les parcours professionnels, les métiers, les générations se côtoient et entrent en dialogue. Des lieux où on apprend à (re)vivre ensemble. Et ça aussi, ça fait du bien.

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE est le premier réseau de coopératives d'activités et d'emploi de France, avec 74 coopératives d'activités et d'emploi présentes dans toute la France. Il accompagne le développement de ses membres et contribue à la promotion de l'entrepreneuriat collectif et coopératif, et plus largement de l'économie sociale et solidaire.

Contacts:
APPUY CREATEURS – Sandrine BARRIERE 04 73 93 02 29 –sbarriere@appuy-createurs.fr// 1 av des cottages – Clermont Fd // www.appuy-createurs.fr
COOPERER POUR ENTREPRENDRE Charlotte DUDIGNAC - 06 38 62 15 70 – c.dudignac@cooperer.coop / /www.cooperer.coop